

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique  
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois 2 mois 3 mois 1 an  
Suisse Fr. 2.50 4.50 10.— 20.—  
Étranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
Compte de chèque postal 112 54.

O. L. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 <sup>re</sup> insertion	20 cent.	la ligne	
	les suivantes	15 "		
	Suisse	25 "		ou
	Étranger	30 "		ou
Réclames	55 "		espace	

M. V. X.

## Nouvelles du jour

### L'échec relatif de la conférence de Boulogne.

### Fermes déclarations de M. Millerand. Une campagne d'Orient en perspective. Laborieuse élaboration du cabinet allemand.

Tout s'est bien passé à Boulogne-sur-Mer. Mais on n'a fait qu'y enfoncer une porte ouverte.

Rappelons que M. Millerand et M. Lloyd George, avec ou sans les délégués des autres alliés, devaient décider ce qu'ils feraient au sujet des indemnités allemandes. D'abord, quelle serait la forme de ces indemnités? Puis comment seraient-elles attribuées?

On disait que, sur le premier point, M. Millerand avait de nouveau gagné M. Lloyd George à des versements périodiques dont la somme équivaudrait à la totalité des réparations dues par l'Allemagne. En réalité, on n'en sait rien, et l'on croit plutôt le contraire.

Sur le second point, l'Italie avait pris l'offensive, et la réunion de Boulogne a entendu le comte Sforza demander qu'on établisse une autre base de répartition.

Finalement, sur ces deux points essentiels, on a décidé de se réunir encore pour... décider quelque chose. Les experts financiers des Etats alliés se retrouveront pour faire des propositions en vue d'un arrangement qui serait arrêté à Bruxelles, le 2 juillet, comme acte préparatoire à la conférence de Spa. Voilà donc encore deux conférences en perspective avant celle qui devait être la dernière.

N'ayant pu aboutir sur la question des indemnités, la conférence de Boulogne, pour ne pas se séparer sans avoir absolument rien fait, s'est jetée de nouveau sur le licenciement de l'armée allemande. On demande encore une fois au gouvernement de Berlin de réduire l'armée allemande à 100,000 hommes; mais déjà on lui fait savoir que cette réduction ne sera pas considérée comme obligatoire pour la date fixée du 17 juillet.

En réponse à l'interpellation du socialiste Lafont, M. Millerand a défini, hier jeudi, à la Chambre française, l'attitude du gouvernement à l'égard de la Russie. Relations commerciales, oui; relations politiques, non. M. Millerand, en même temps, a mis en relief les raisons qu'aurait l'Angleterre de rester aussi à l'écart, en disant que, tout en voulant renouer des liens avec Londres, Lénine invitait les ouvriers anglais à faire la révolution contre leur gouvernement. Le chef du ministère français a ajouté que, le jour où le gouvernement des soviets aura affirmé qu'il se déclarait solidaire des delles extérieures contractées par les régimes qui l'ont précédé, on pourra entrer en conversation; jusque là, non.

L'apparition menaçante des troupes turques nationalistes dans la presqu'île d'Ismid, en face de Constantinople, a mis en émoi les chancelleries. La conférence des Alliés s'est occupée incontinent de cette affaire et a décidé d'accepter le concours militaire de la Grèce pour repousser les forces ottomanes de Kemal pacha. M. Venizelos a offert la centaine de mille hommes que la Grèce entretient à Smyrne. Il demande, en retour, que la Grèce soit autorisée à faire avancer vers Constantinople ses divisions de la Thrace.

D'autre part, les Alliés font parler pour les eaux turques bateau sur bateau et y acheminent des troupes de renfort.

Ainsi s'amorce une nouvelle campagne qui risque d'être longue et coûteuse en hommes et en argent. L'homme malade à la vie dure.

On croyait que le nouveau chancelier allemand n'avait plus qu'à présenter son ministère au Reichstag; mais des difficul-

tés imprévues se sont produites et tout est remis en question.

Les groupes parlementaires se sont réunis hier pour délibérer.

Pour justifier le boycottage de la Hongrie, la presse socialiste répand des récits qui font voir la situation à Budapest et dans la province sous les plus noirs couleurs. A l'en croire, la Hongrie serait livrée aux exploits d'une bande de buveurs de sang. Mais le rapport de la mission militaire anglaise réduit à néant ces légendes intéressées et même la commission ouvrière britannique qui a enquêté là-bas reste, dans ses conclusions, fort en deçà des dires des journaux. Ainsi, on a lancé le chiffre de 50,000 prisonniers politiques et de 5000 condamnations à mort; en réalité, il y avait 2411 personnes internées quand la commission ouvrière britannique a fait son enquête et il n'y a pas eu plus de 50 personnes passées par les armes.

Quand on se souvient des horreurs perpétrées par les sanguinaires séides de Béla Kun pendant les 130 jours du règne bolchéviste en Hongrie et qu'on songe aux torrents de sang que le Soviet a fait couler en Russie, on est outré de l'impudence des diffamateurs de la restauration hongroise.

N'est-il pas frappant, au surplus, que le mot d'ordre du boycottage de la Hongrie soit lancé au moment où les Alliés discutent de la reprise des relations avec la Russie bolchéviste? C'est un vrai défi.

### La parole du Pape et l'agitation agraire en Italie

Lugano, 23 juin.

Le nouveau document pontifical sur l'agitation ouvrière et agraire, adressé à l'Épiscopat de la Vénétie, s'ajoutant à la lettre à l'évêque de Bergame, constitue un avertissement sérieux aux catholiques. Il marque encore plus vigoureusement les difficultés et les responsabilités du mouvement social; il ne faut pas, pour des avantages séduisants du moment, compromettre les principes et avec eux les avantages définitifs de l'action chrétienne-socialiste qui, tout en déplorant le drame de la justice, ne doit jamais oublier, quant aux moyens, les lois imprescriptibles de la morale chrétienne.

Dans le fond, le grand mouvement des ligues blanches, dans la province de Trévise notamment et les contrées avoisinantes des provinces de Padoue et d'Udine, de même que celui des ligues noires de la province de Crémone, était légitime. Sans cela, les Unions catholiques du travail ne l'auraient pas mis en train. Des conventions meilleures en faveur des ouvriers s'imposaient, au risque de voir des aspirations justifiées exploitées par les socialistes, surtout à l'effrit. Mais on n'a pas su garder les excès. Il y eut par-ci par-là, devant la résistance et l'opiniâtreté patronale, des vitres cassées et même des granges brûlées. Vrai est-il que la presse libérale, en général, s'est fait un plaisir d'exagérer les choses. On n'a jamais voulu pardonner au parti populaire d'avoir enlevé aux vieilles cathédrales parlementaires du libéralisme plus ou moins modéré l'appui des gros bataillons d'électeurs croyants.

D'ailleurs, qui dit agitation dit fièvre... avec ses conséquences. Que l'on songe un peu aux agitations politiques de jadis... et de maintenant, même dans les cantons les plus rangés et les plus conservateurs de notre fibre helvétique!

Actuellement, le calme est revenu à Trévise et à Crémone. Dans les deux provinces, les ligues des paysans et celles des patrons se sont accordées et de nouvelles conventions ont été scellées devant l'autorité, grâce aussi à la médiation du ministre de l'Agriculture (Michele), du parti populaire. Les députés populaires de ces régions se sont employés eux aussi dans ce sens, y compris le bonillant avocat Miglioli, dont l'éloquence peut avoir parfois des accents

troublants pour des oreilles peu habituées aux éclats des vagues populaires, mais dont le cœur est celui d'un fils dévoué de l'Église.

J. B. M.

### Au Conseil national

Berne, 24 juin.

La Chambre reprend l'examen de la gestion. M. Dadaud rapporte sur le Tribunal fédéral. M. Habertin, chef du Département de justice, annonce que la loi sur l'organisation judiciaire va être révisée, ainsi que celle sur la procédure pénale fédérale.

Après un rapport de M. Wyrsch, la gestion du Tribunal fédéral des assurances est approuvée. Puis on passe aux postulats.

M. Jeger demande que la commission de gestion soit nommée au commencement de l'exercice et renouvelée chaque année par moitié.

M. Zschokke demande que seuls soient nommés dans l'administration fédérale, aux places pour lesquelles le titre d'ingénieur est exigé, les ingénieurs et architectes diplômés.

M. Klett propose de nommer toutes les personnes qui ont fait preuve de connaissances satisfaisantes.

M. Chuard, chef du Département de l'Intérieur, dit que le Conseil fédéral est disposé à accepter la motion sous une forme moins impérative. Depuis qu'on égalise et nivelle les traitements, l'administration a de plus en plus de peine à s'entourer d'hommes compétents, parce qu'elle ne peut plus les payer assez.

La motion est votée sous forme d'invitation. M. Zschokke propose que l'Hôtel Métropole, à Interlaken, soit acheté par la Confédération et approprié aux besoins de l'administration fédérale.

M. Michel propose de faire de même avec les hôtels de toute la région d'Interlaken. Ce serait une manière efficace de venir en aide à l'industrie hôtelière et de dégorger les villes surpeuplées.

M. Chuard, conseiller fédéral, déclare que le Conseil fédéral est disposé à étudier la question dans son ensemble.

M. Jeger demande, au nom de la commission, que la police fédérale des étrangers soit limitée à un simple contrôle des passeports à la frontière.

Le débat est interrompu à midi 10.

Berne, 24 juin.

A 4 h. 1/2, séance de levée.

On reprend la discussion du postulat relatif à la police des étrangers.

M. Rochaix demande la suppression complète de l'Office des étrangers. Alors que les Suisses peuvent voyager librement dans les pays étrangers, les étrangers qui voyagent chez nous sont soumis à toutes sortes de tracasseries; un commentant a dû se présenter à vingt polices différentes lors d'un voyage d'affaires dans une partie de la Suisse. Toutes nos industries souffrent de cet état de choses. Il s'agit de favoriser le tourisme et le commerce.

M. Bellet expose qu'il y a, en Suisse, 4 à 5 milliards engagés dans le tourisme; 43,000 emplois vivants, en 1912, de l'industrie des étrangers. La police des étrangers décourage les touristes par ses prescriptions compliquées. M. Bellet demande la création d'un passeport spécial pour les étrangers désirant séjourner dans les hôtels et exerçant aucune profession et aucune industrie. La situation de l'hôtellerie serait désespérée si cette saison devait ressembler aux cinq précédentes.

M. Weber se plaint de ce que la police de l'immigration n'ait pas reçu des instructions suffisantes.

M. Walther estime que la crise du change joue un rôle aussi grand que la police des étrangers. La campagne menée en Suisse contre la police des étrangers s'est répétée à l'étranger, où les faits ont été souvent grossis et déformés. L'orateur propose un amendement qui dit: Des mesures doivent être prises pour que le contrôle des étrangers à la frontière s'opère rapidement et sans frais. Le contrôle à l'intérieur doit être simplifié le plus possible, de manière à ne pas constituer une entrave pour le tourisme.

M. Hohenstein expose que la police des étrangers a été un utile instrument de protection contre l'envahissement de la Suisse par des étrangers indésirables. La crise de l'hôtellerie date de bien avant la guerre. Elle est due au fait que trop de capitaux ont été engagés dans l'hôtellerie. L'orateur propose le rejet du postulat.

M. Nobs proteste contre le régime policier introduit dans tous les pays du monde, la Suisse y compris. Les socialistes voteront le postulat de la commission.

M. Habertin, chef du Département de justice, déclare qu'il ne faut pas considérer la police des étrangers au point de vue hôtelier seulement, mais au point de vue de l'intérêt général du pays. Le but essentiel de cet organisme est d'empêcher que notre pays ne soit envahi par l'élément étranger et nul pays n'a plus besoin de protection que le nôtre. Il est impossible au Conseil fédéral d'accepter un postulat d'une

forme aussi catégorique, parce qu'il doit, dans l'intérêt du pays, conserver la police des étrangers dans certaines limites. Ceux qui ont des plaintes à faire devraient nous apporter des propositions précises et non de vagues postulats. L'orateur énumère diverses mesures qui ont été prises pour faciliter le passage de la frontière et celles qui vont être prises dans l'intérêt des voyageurs: suppression d'une partie des formalités dans les consulats, suppression de la taxe d'entrée et de sortie, etc.

M. Habertin rejette le postulat et accepte l'amendement Walther. Six orateurs sont encore inscrits. Par 55 voix contre 38, la Chambre décide la clôture du débat.

La séance est levée à 7 heures 50.

### IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne:

Les nominations complémentaires au tribunal fédéral des assurances, chargés par l'arrêté récent des Chambres fédérales, se sont passées dans une harmonie touchante. C'est la première fois que la proposition imprimée pour une élection de cette importance portait en tête les noms de tous les groupes politiques sans exception.

La distribution des sièges ne pouvait être plus équitable. Les deux membres du tribunal qui siègent déjà de façon permanente sont MM. Piccard et Albius, le premier radical, le second grutléen. Des trois nouveaux membres permanents élus jeudi, M. Berta est radical, M. Louis de Segesser catholique et M. Studer socialiste; le groupe libéral s'est contenté d'un juge assesseur. M. de Segesser est petit-fils du célèbre homme d'Etat et historien Philippe-Antoine de Segesser et fait grand honneur, par ses qualités, à son nom. M. Studer, le conseiller national, est un des rares socialistes qui ont conservé quelque attachement aux institutions nationales. Il est improbable que les membres de l'Assemblée fédérale, en votant pour M. Studer, aient pensé qu'en expédiant M. Studer à Lucerne ils faisaient rentrer du même coup M. Platten au Conseil national! En effet, M. Platten, comme premier remplaçant sur la liste socialiste du canton de Zurich, entre ipso jure à la Chambre — par la grâce des bourgeois!

Il y a eu, mercredi et aujourd'hui, une série de discussions et d'incidents intéressants au Conseil national, qui méritent un bref commentaire.

D'abord, le renvoi du projet des retraites nationales à la session de septembre a été une surprise pour beaucoup. Mais c'est une victoire du bon sens. Malgré les adjurations du chef du groupe radical, ce morceau indigeste a été refusé par ceux qui ne le goûtaient point comme dessert d'une session de trois semaines. Rien ne pouvait mieux caractériser tout le facile de l'enthousiasme des radicaux pour cette œuvre point encore née et si dangereuse pour les finances fédérales. Le projet ne peut que gagner à être étudié encore plus à fond.

Un débat d'une chaude actualité s'est engagé sur la question de la lutte contre la fièvre aphteuse. L'abatage est très critiqué et il semble bien que, si cette méthode est indispensable dans certains cas, elle n'est point nécessaire dans d'autres circonstances.

M. le conseiller fédéral Haab a fait des déclarations importantes au sujet des postes. Il a annoncé que le projet de la caisse d'épargne postale sera retiré, l'exploitation de ce service nouveau ne pouvant occasionner des pertes considérables à l'administration. M. Haab a sollicité avec une sympathie que l'on comprend l'idée de décharger les postes de l'obligation de fournir des timbres de franchise aux institutions de bienfaisance et de confier cette tâche au Département de l'Intérieur. Mais ce changement n'est pas sans danger. N'arrivera-t-on pas de cette sorte à un contrôle des œuvres de charité par l'autorité fédérale? On sait que l'étatisation de la charité est combattue par les catholiques; il ne faudrait pas que l'affaire des timbres fut un cheval de Troie.

La pire des nouvelles a été que les journaux n'achaperaient pas à une augmentation de la taxe de transport. Il s'agit de faire tout le possible pour empêcher cette mauvaise mesure dont la presse est menacée.

Les socialistes ont voulu tirer profit du fait que le personnel des postes n'a pas augmenté sensiblement, pour en conclure que les effets redoutés de la journée de huit heures ne se sont pas réalisés. M. Haab a fait remarquer que c'était grâce à la diminution du service postal qu'on avait pu maintenir l'effectif du personnel.

Quant à la question de la police des étrangers, M. le conseiller fédéral Habertin a remis, dans un discours plein de verve, les choses au point. Nous y reviendrons demain.

### AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 24 juin.

### Les nouvelles légations

Le 22 avril dernier, le Conseil des Etats avait pris la décision suivante:

« 1. Le Conseil fédéral est autorisé à créer des légations à Bruxelles, Stockholm et Varsovie, et à en confier la direction à des ministres.

« 2. Le Conseil fédéral est chargé de mettre le présent arrêté en vigueur à l'expiration du délai de referendum. »

En même temps, le Conseil des Etats formulait le postulat suivant: « Le Conseil fédéral est invité à présenter aux conseils législatifs un projet de loi sur l'organisation de la représentation de la Suisse à l'étranger. (Légations et consulats). »

Ces décisions témoignaient de la répugnance du Conseil des Etats pour l'absolue compétence du Conseil fédéral dans le domaine de la représentation diplomatique de la Suisse.

Elles n'eurent pas l'heur de plaire au Conseil national. Les représentants du peuple adoptèrent, le 17 juin dernier, une formule différente, marquant davantage les attributions que la Constitution et la tradition réservent au pouvoir exécutif en ces matières de politique extérieure. Le Conseil des Etats voulait bien laisser libre jeu au Conseil fédéral pour la création de postes consulaires. Par contre, il réservait l'autorisation expresse de l'Assemblée fédérale pour la création de nouveaux postes diplomatiques. Des consulats, tant que vous voulez, messieurs du Conseil fédéral; mais des ministres, nous ne vous en accordons qu'autant que nous le jugerons opportun ou nécessaire. Cette théorie semble avoir été décauvée par le Conseil national, qui s'est arrêté à la formule ci-après:

« L'Assemblée fédérale se déclare d'accord avec le Conseil fédéral sur la création de légations à Bruxelles, Stockholm et Varsovie; la direction en est confiée à des ministres. »

De plus, le Conseil national décidait de supprimer la mention de délai référendaire et formulait un postulat quelque peu différent de celui du Conseil des Etats.

Par un malentendu inexplicable, le rapporteur allemand du Conseil national a fourni à la commission du Conseil des Etats une interprétation diamétralement opposée à celle du rapporteur français relativement à la suppression de la clause référendaire. Selon le premier, l'arrêté demeurait soumis au référendum, bien que la mention du délai référendaire fut supprimée, cela en vertu d'une pratique suivie depuis nombre d'années, le référendum allant de soi lorsqu'un arrêté ne stipule pas le contraire.

Cette interprétation a été contredite par le rapporteur français, et avec raison. Néanmoins, il est résulté de ces déclarations contradictoires une confusion et une obscurité qui ont déterminé la commission du Conseil des Etats à maintenir tout simplement le texte ou la décision du 22 avril, qui a au moins l'avantage d'être claire.

Soutenu par M. Usteri, la proposition de la commission, à laquelle s'est rallié M. Motta, président de la Confédération, a triomphé sans résistance. La divergence a donc été maintenue à l'unanimité des 31 députés présents.

M. Motta a pris bonne note de la déclaration de M. Usteri, président de la commission, selon laquelle l'adoption de l'arrêté et du postulat du 22 avril n'implique pas, ni ne préjuge le sens de la législation future sur l'organisation de notre représentation à l'étranger.

### La caisse d'assurance des fonctionnaires

Munacée d'un naufrage au moment d'arriver au port, l'embarcation qui porte la fortune du personnel de la Confédération a été renflouée ce soir, grâce à l'intervention énergique de M. Baumann, président de la commission, et de M. Musy, chef du Département des finances, appuyés avec vigueur par M. Wirz (Obwald), et M. Wettstein (Zurich).

C'est en vain que M. Bœhi (Thurgovie) est revenu à la charge avec sa proposition dilatoire, qui renvoyait aux calendes grecques l'exécution de la loi instituant une caisse d'assurance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers stables de l'administration et des chemins de fer fédéraux. Il a succombé sous le poids des excellentes raisons techniques, politiques et financières que les membres de la commission et le représentant du Conseil fédéral ont opposées à son offensive de la dernière heure.

Sans doute, l'habile juriste thurgovien n'a pas été dépourvu d'arguments sérieux. Il a dit qu'on ne pouvait pas engager une nouvelle dépense annuelle de quinze à vingt millions, ou même quarante millions si l'on y comprend la part contributive des C. F. F.,



sans avoir au préalable assuré les ressources qui doivent servir au rétablissement de l'équilibre financier.

Malheureusement, M. Bachi a oublié de présenter ces objections lorsque, il y a un an, le Conseil des Etats délibérait sur la loi qui institue la caisse d'assurance du personnel. Il a même donné son approbation à cette loi, laquelle a passé sans encombre le cap du référendum.

Rien plus, dans le débat introduit sur le projet des statuts, le représentant radical de la Thurgovie n'a manifesté aucune opposition et il a voté pour l'entrée en matière.

Cela fait, le Conseil des Etats est revenu, avec M. Winiger, à l'examen des 13<sup>es</sup> et 14<sup>es</sup> rapports de neutralité.

## ÉTRANGER

### Les ambassadeurs des Alliés à Berlin

(Woff.) — Le gouvernement français a demandé l'agrément du gouvernement allemand à la nomination de M. Charles Laurent, conseiller d'ambassade, désigné pour aller à Berlin. Cet agrément a été donné.

M. Laurent, grand-croix de la Légion d'honneur, est membre du conseil d'administration du canal de Suez, ainsi que de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, et président de la Société électrique Thomson Houston. Il a été à plusieurs reprises chargé par le gouvernement français de missions financières à l'étranger.

(Havas.) — Le comte de la Faille de Lemery, ministre de Belgique à Tokio, a été nommé ministre à Berlin.

### Les deux notes à l'Allemagne

(Woff.) — Le gouvernement allemand a reçu, au sujet du désarmement, deux notes émanant la première de la Conférence de la paix, la seconde du Conseil suprême; cette dernière constitue un complément de la première. Les exigences posées dans ces notes correspondent approximativement aux indications que la presse a données ces temps derniers sur la question : les Alliés réclament la réduction des effectifs de l'armée à 100,000 hommes et autorisent la formation de corps de police locaux.

### Le nouveau Reichstag allemand

(Havas.) — La première séance du nouveau Reichstag a eu lieu jeudi après midi, à 3 heures. Elle a été consacrée à l'appel nominal des députés. Après l'appel nominal, on constate que 332 députés sont présents.

### M. Erzberger et le Centro

(Havas.) — Le Lokal Anzeiger apprend que le groupe du centro a discuté hier pendant plusieurs heures s'il convenait d'admettre Erzberger dans le groupe. Erzberger a déclaré que le procès Heilmann n'est pas encore terminé et qu'il avait interjeté appel; enfin il a été décidé qu'Erzberger resterait momentanément député du centro.

### Le programme de M. Giolitti

(Stefani.) — La Chambre est comble, ainsi que les tribunes. De nombreux diplomates assistent à la séance. M. Giolitti entre, suivi de tous les ministres. Après avoir communiqué la liste des nouveaux ministres, le président du Conseil prononce un discours, au milieu de la plus vive attention de la Chambre, qui applaudit chaleureusement. Son discours porte notamment sur les points suivants : 1. Modification de l'article 5 de la charte constitutionnelle donnant au Parlement seul le droit de déclarer la guerre; 2. Déclaration sur la politique étrangère; 3. Institution d'un contrôle sur la politique étrangère; 4. Projet contre les mercantis; 5. Réduction des dépenses militaires et autres projets financiers.

Quelques extrémistes demandent : « Et l'Albanie ? » M. Giolitti répond : « Je n'ai aucune difficulté à déclarer que le gouvernement n'est pas favorable au protectorat de l'Albanie, dont il désire l'indépendance » (appl. prol.).

Pendant la suspension de la séance pour permettre au gouvernement d'aller au Sénat, les députés entourent M. Giolitti, qui est félicité très chaleureusement.

(Stefani.) — Dans son discours prononcé jeudi à la Chambre et au Sénat, M. Giolitti a fait des déclarations sur la politique financière, économique, intérieure et extérieure du gouvernement. « L'Italie a besoin de la paix et, pour la retrouver, nous devons, dit-il, établir des rapports amicaux avec tous les autres peuples et nouer, sans restrictions, des rapports normaux, même avec le gouvernement russe. »

Passant à la politique intérieure, M. Giolitti assure que les municipalités et les provinces auront une large autonomie. Il déclare que le gouvernement prendra des mesures énergiques pour réduire les prix et pour améliorer le change, en réduisant les importations et en augmentant les exportations.

Le premier ministre relève que la dette est de 95 milliards, dont 20 sont dus à l'étranger. Si l'on veut empêcher la faillite, il faut limiter les frais, augmenter les revenus et diminuer aussi les dépenses militaires. Il faut demander de nouveaux sacrifices aux contribuables. Parmi les nouveaux impôts, le président du conseil annonce un projet, frappant les titres au porteur. Il termina en faisant appel au Parlement et à toutes les classes sociales pour l'œuvre de reconstruction.

### Angleterre et Vatican

On annonce, pour aujourd'hui, 25 juin, l'arrivée à Rome de sir Herbert Samuel, gouverneur anglais de la Palestine, qui sera le même jour reçu par le Pape, l'audience ayant été demandée par le gouvernement anglais, par l'intermédiaire du ministre britannique près le Saint-Siège.

### Les Grecs contre les nationalistes turcs

(Havas.) — L'offensive des troupes helléniques contre les forces de Mustapha Kemal a commencé. Les opérations se poursuivent avec succès. Concentré dans les environs d'Ah-Hissar, l'ennemi a été attaqué de front et de flanc, et s'est retiré en désordre. Ah-Hissar a été occupé mercredi par les troupes grecques qui continuent à avancer vers le nord.

### Un petit-fils d'Abd-el-Kader

(Havas.) — La police chrétienne d'Allep vient de procéder à l'arrestation de l'émir Ahmed Abdoulkar, petit-fils d'Abd-el-Kader, dans des circonstances obscures.

Dans la nuit du 12 au 13 juin, les policiers ont pénétré par effraction dans le domicile de l'émir et l'ont emmené sans lui donner le temps de prendre ses vêtements, en l'insultant grossièrement. Le préfet de police d'Allep a refusé de le remettre en liberté, affirmant qu'il avait agi selon les instructions du gouvernement de Damas.

Au mois de mai dernier, l'émir avait été arrêté par les autorités locales, puis relâché sur les instances du haut commissariat français. Le général Gouraud a protesté énergiquement auprès de l'émir Faïçal contre les violences exercées à l'égard d'un protégé français appartenant à une famille traditionnellement attachée à la France.

### Les troubles d'Irlande

(Havas.) — Les correspondants de journaux à Londonderry relatent l'intervention militaire d'hier soir et déclarent que, entre 23 et 24 heures, l'infanterie, appuyée par une auto blindée armée de canons Lewis, a attaqué les forces sin-féinistes, qui ont riposté à coups de mitrailleuses et de fusils. Les pertes seraient lourdes. Les troupes avaient établi auparavant des barrages pour permettre aux femmes et aux enfants de se retirer. Cinq sin-féinistes ont été tués au cours de ces opérations.

### Aux Invalides

Louis XIV n'avait point oublié les artisans de ses triomphes militaires. En 1674, il écrivait, à Paris, l'Hôtel des Invalides pour abriter les vieux jours des soldats devenus incapables de porter les armes.

La France victorieuse se défaisait pas ses traditions. Une longue période de paix avait heureusement débarrassé l'asile des guerriers infortunés. La Grande guerre a vu naître de nouveaux héros qui ont subi de nouveaux maux.

C'est pourquoi, actuellement, de grands préparatifs sont faits pour recueillir les mutilés. Ils viendront sur le musée des gloires nationales, auprès du tombeau du grand capitaine qui veut que son corps repose au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé.

Le général Mabirette (chroniqueur militaire du Temps), mutilé lui-même, vient d'être nommé gouverneur des Invalides.

### Le honteux boycottage de la Hongrie

La commission de l'Union ouvrière chrétienne-sociale de la Suisse, réunie à Berne le 24 juin, a pris position dans la question du boycottage de la Hongrie, décidé par l'Association internationale des syndicats socialistes.

La résolution adoptée par la Commission de l'Union ouvrière chrétienne-sociale dit notamment : « Ce boycottage qui est, prétend-on, une mesure de représailles contre la « terreur blanche » est lui-même un acte de terreur. Si les assassins, amis de Béla Kun, ont été l'objet d'actes de violence qu'on ne veut pas approuver, il faut considérer que, après le bouleversement causé par la guerre et les révolutions, et surtout après les horreurs du régime des Soviets, l'ordre et la tranquillité ne pouvaient se rétablir en Hongrie que peu à peu. Les ouvriers chrétiens-sociaux condamnent tout régime de terreur, en quelque endroit et sous quelque forme qu'il puisse se manifester. Le boycottage exercé contre la Hongrie est une tentative du bolchévisme international de se venger sur la Hongrie, ce rempart chrétien contre le danger bolchéviste, de l'écrasement de la dictature des Soviets. Ce boycottage doit servir d'avertissement aux autorités de la Confédération et au peuple suisse, car le terrorisme bolchéviste, sous un prétexte ou sous un autre, peut, au premier moment, vouloir boycotter la Suisse comme la Hongrie. »

Le Conseil national suisse, M. Dufour a déposé l'interpellation suivante : 1° Le Conseil fédéral a-t-il connaissance de l'appel du Comité fédéral de l'Union suisse des syndicats concernant le boycottage de la Hongrie ? 2° A-t-il l'intention de combattre les mesures qui pourraient être prises en Suisse pour préparer une collaboration au boycottage ? 3° De quelle manière compte-t-il empêcher, le cas échéant, le personnel des entreprises fédérales de transport de participer activement au blocus ? Cette demande d'interpellation est appuyée par une trentaine de députés.

**Fumez les cigares FROSSARD**

## Confédération

### Exposition mécanographique

Les 10 et 11 juillet, aura lieu à Genève le XXVII<sup>es</sup> congrès de l'Union sténographique suisse Aimé Paris, qui compte plus de 2000 membres.

Cette occasion, une exposition de machines à écrire, à calculer, d'appareils à reproduire et de modèles de bureau sera organisée à la salle communale de Plainpalais. On prévoit une nombreuse participation d'exposants.

Un concours de dactylographie, doté de nombreux prix et ouvert à tous, aura lieu dans l'après-midi du samedi, 10 juillet.

Pour tous renseignements et inscriptions, écrire à l'adresse de M. R. Rybourg, secrétaire général de l'Union sténographique Aimé Paris, 4, Pré Naville, Genève.

### On renvoie les fêtes

Considérant que l'on ne saurait s'attendre à voir déborder bientôt la fièvre aphteuse qui sévit avec une intensité plus grande encore qu'auparavant, le Comité d'organisation de la fête cantonale de la viande, à Interlaken, a décidé à l'unanimité de proposer au Comité cantonal de renvoyer la fête à l'année prochaine. La date définitive sera fixée plus tard, mais on sait déjà maintenant que la fête aura lieu au plus tard au mois de juin 1921.

### AU TESSIN

On nous écrit de Lugano :

Le Cercle Virtus, de la jeunesse catholique de Lugano, vient de faire bénir son drapeau. M. Riva, ancien conseiller national, fonctionnaire suisse, au cortège, on comptait 15 bannières.

La Société ouvrière catholique de Locarno, la plus forte du canton, vient de tenir sa réunion annuelle, fréquentée par un concours considérable de membres.

De nouveaux syndicats chrétiens-sociaux se sont constitués ces semaines dernières. La grève des ouvrières des fabriques de tabac, décidée sans raison par la Chambre du travail, a ouvert les yeux de la classe ouvrière.

### Nouvelles financières

#### La compagnie Nestlé

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Compagnie Nestlé a eu lieu hier jeudi à Cham. 167 actionnaires représentant 226,998 actions étaient présents. L'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes, le rapport du conseil d'administration et ses propositions quant à la répartition des bénéfices, soit 6,000,000 fr. aux réserves, 500,000 fr. pour l'ouverture d'un fonds de secours du personnel et 400,000 fr. à différentes institutions de bienfaisance. Le dividende est ensuite fixé à 65 francs par action.

#### Une merveille tessinoise en danger

##### Le Sasso di Gaudria

Le Rocher de Gaudria, le joyau des environs de Lugano, est gravement menacé.

Tous ceux qui ont eu le privilège de passer quelques jours sur les bords du lac de Lugano ont fait l'admiration de Gaudria. Ils se souviennent d'avoir vu, de loin, ce promontoire abrupt plongé dans les flots veloutés. Dans la fraîcheur de l'aube ou la douceur du soir, ils ont longé, au flanc de l'éscarpement, l'étroit sentier en corniche où mille roc n'a tracé son ombre, et leurs yeux ont vu de la nappes azurées qui baigne le pied de la paroi rocheuse au bois d'oliviers et de lauriers sauvages qui drapent ses flancs et son sommet.

Devant ce site si primitif et si méridional, le plus profane sent que ce Sasso di Gaudria constitue un de nos paysages les plus caractéristiques. Et les naturalistes qui s'en sont spécialement occupés nous apprennent que, par sa richesse et la rareté des espèces végétales et animales qui vivent sur ce sol, l'importance scientifique de ce coin de terre helvétique ne se situe en rien à sa valeur esthétique et pittoresque : pour en retrouver l'équivalent, il faut aller jusqu'à la Riviera méditerranéenne ou même jusqu'à la côte d'Annali, sur le golfe de Sabone.

Or, ce passage unique court danger d'être livré et détruit par la construction d'une route à autos, reliant Lugano au lac de Côme par Gaudria.

Si le projet se réalise, toute la partie inférieure de la côte sera ravagée et déboisée par la chute des débris, et les pentes avoisinant de Sasso seront dévastées, comme il a déjà été la zone supérieure de la montagne par la construction de la route du Monte Bré. Le seul moyen de sauver à la fois le paysage et les trésors de sa flore et de sa faune, c'est de racheter les environs immédiats du Sasso, d'en obtenir l'expropriation et d'en faire une réserve totale, la première que posséderait le Tessin.

Assurés de la bienveillance des autorités locales, les Tessinois ont déjà à l'œuvre : ils ont recueilli des fonds ; ils en rassembleront encore ; ils sont prêts à assumer les frais d'entretien. Il s'agit de les aider et de trouver au minimum une quinzaine de mille francs. La Ligue suisse pour la Protection de la Nature se fait l'interprète des confédérés tessinois auprès du reste de la Suisse, et elle est certaine que son effort sera entendu.

Les dons peuvent être versés au Compte de chèques postaux V 5076.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Baisse des fourrages

Depuis quelques semaines, on signale une baisse considérable des fèves, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation du taux de blutage par la Confédération, dans le but d'empêcher l'augmentation du prix du pain.

En revanche, on constate une baisse considérable des fourrages. Il y a en Suisse des stocks considérables de fourrages de toutes sortes, spécialement des fèves fourragères concentrées, s'écoulant très facilement, alors que, ces dernières années, ces produits étaient très recherchés et qu'on attribuait à leur pénurie les prix élevés du lait et de la viande.

Les moutons vendent aujourd'hui le soir 22 fr. et le remouillage 24 fr. les 100 kilos. Il y a donc une réduction de 8 fr. et de 7 fr. les 100 kilos.

En ce qui concerne le blé, le son est aujourd'hui relativement meilleur marché qu'avant la guerre et en comparaison moins cher que le maïs et les tourteaux ; étant donné leur valeur nutritive, les déchets de mouture peuvent être considérés, à l'heure qu'il est, comme le fourrage le meilleur marché.

### Pas de marché de taureaux à Ostermündigen

En considération de l'extension que prend la fièvre aphteuse dans diverses régions du pays, on renonce cette année à organiser le marché-concours de taureaux qui se tient d'habitude vers la fin d'août, à Berne-Ostermündigen.

### Les tissus

L'Union suisse des industries de la laine communique, à propos d'une nouvelle de L&E disant que la vague de baisses commences à se faire sentir sur le marché des laines de Roubaix-Tourcoing, que cette information est exacte pour ce qui concerne le marché en question, mais qu'il n'en est pas de même pour le marché suisse. La diminution du prix des tissus ne se produira que petit à petit, étant données les longues manipulations que doivent subir les matières premières.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Eviction de 28 condamnés aux travaux forcés

Une éviction peu ordinaire a eu lieu, dans la nuit d'avant-hier, entre Orange et Avignon. Dans un train se dirigeant sur Marseille, se trouvaient vingt-trois condamnés aux travaux forcés qui allaient s'embarquer pour l'Algérie. Ces prisonniers réussirent à fausser compagnie aux gardiennes chargées de les surveiller, en sautant de la paroi du wagon. Ils purent ainsi fuir sans que les gardiennes ne s'aperussent de rien. Des battues ont été organisées et des dépêches envoyées aux lieux voisins pour rattraper les fugitifs.

#### Déraillement — 3 morts

Un train de marchandises d'Ussel à Tuile (Corèze) a heurté une chute de rochers dans la pente de Gimel. Les freins ne fonctionnant probablement pas, le mécanicien ne fut plus maître de son convoi à l'embranchement de la gare de Tuile. A Rousselles, la locomotive, rompant son attelage, a déraillé et s'est couchée sur le côté. Tous les wagons du train se sont, en un choc d'une formidable violence, brisés des uns sur les autres.

#### Prélat romain blessé

Mgr Félix Marinelli, évêque auxiliaire de la Rome, défenseur des accusés auprès du Saint-Office, a été blessé de coups de couteau au Campo dei Fiori, par un certain François Damini, qui prétend avoir été privé, par le prélat, d'un héritage. L'agresseur a été arrêté.

### Les suicides d'étudiants à Zurich

L'épidémie de suicides qui s'est produite dans le monde des étudiants de Zurich continue de défrayer les journaux. Dans un long article de la Nouvelle Gazette de Zurich, on expose les causes de ces affreux événements. On les attribue à trois circonstances : d'abord à la gêne matérielle dans laquelle vivent beaucoup d'étudiants ; ensuite à l'isolement moral ; enfin, au défaut d'aliment moral fourni par l'enseignement universitaire tel qu'il est donné à Zurich.

## Echos de partout

### L'ÉCRITURE EN HAUTEUR

Un certain nombre de dames qui ont peu d'idées dans la tête, peu de mots dans leur vocabulaire, et beaucoup de temps à perdre, ont trouvé ce truc d'employer pour leur correspondance des caractères de trois centimètres, ce qui leur permet de garnir quatre pages avec rigueur de tout. Ce truc était déjà celui du petit garçon de sept ans, obligé d'écrire à sa grand-mère pour lui souhaiter sa fête... Il convient de remarquer que les fautes de français et d'orthographe, étant à l'échelle, n'ont plus aucune chance de passer inaperçues.

### PETITE MÈRE

Procédant à la distribution solennelle de ses prix au Trocadéro, à Paris, l'Association philanthropique Léopold Bellan a décerné le prix Forin de 500 francs à la jeune Louise Dupuy, âgée de 9 ans, qui tient lieu de mère à ses cinq frères et sœurs, dans un baraquement de la zone militaire, à Issy-les-Moulineaux. La mère est morte en 1916, des suites d'une comotion produite par un abus de Bertha. Elle laissait son mari, cantonnier, seul avec

six enfants, âgés de 8, 6, 5, bébé de 7 mois.

Seul ? Non, car il a trouvé une ménagère courageuse, une qui s'occupe de toute la famille, conduit à l'école ses frères.

En recevant l'enveloppe de belle image de 500 francs, l'époux se mit à pleurer. Puis la « petite maman » est pour bercer le dernier bébé, petits enfants comptant grands sous dominés par le papa. La joie dans l'humble baraquement.

### À l'école militaire

— Comment, vous venez au matin d'un crayon ? Que soldat partant en guerre sans — Je dirais qu'il est officier.

## FRIBOURG

### Un écho du séjour de M. A. Berne

On nous écrit : Pendant son séjour à Berne, l'hôte du Sanatorium Victoria, dévoué religieux d'Ingenbohl, les Frébougeois en traitement eurent l'insigne faveur de leur nouvel évêque. Ce fut une fois et c'est avec un profond qu'ils accueillirent les paroles et la bénédiction de Sa Grandeur.

### † M. le professeur K.

Mardi après midi, est décédé après une maladie de plusieurs jours, M. Louis Kathariner, professeur d'anatomie comparée à l'Université de Fribourg. M. Kathariner, avant été appelé à la fondation de la Faculté des sciences dont il fut le premier professeur et son activité du début fut l'organisation de l'Institut zoologique. Les leçons de patience et de la bienveillance.

Trois attaché à ses élèves, M. K. laissait chez tous, par son contact, un souvenir durable et fut pour ce grand laborieux, lors de la maladie, un soutien. Ses forces. Mais M. Kathariner, pas abattu. Jusqu'à la fin, il continuait ses recherches, restant avec ses confrères des soirées installant chez lui tout un petit monde qui lui suivait de sa chaîne évolutions.

Le dévoué maître avait été le zoologiste de Würzburg. Scrupuleusement obtenu, il avait été docteur en sciences naturelles. Il entreprit ensuite dans le nord de l'Afrique des études de la faune et de la flore. Ses publications, notamment sur les glandes des serpents venimeux, les intéressent passionnément curieuses découvertes sur les de ces insectes.

L'Université de Fribourg garde la mémoire de cet infatigable et un ouvrier de la première heure vaillant, de notre Ecole d'étude.

### Fête cantonale de gymnastique

La fête cantonale fribourgeoise aura donc lieu à Châtelaine, samedi, dimanche et lundi, des heures de la matinée à la nuit. L'événement est une manifestation de sports, de jeux, de concours, de concours de la Nouvelle-Gazette de Zurich, on expose les causes de ces affreux événements. On les attribue à trois circonstances : d'abord à la gêne matérielle dans laquelle vivent beaucoup d'étudiants ; ensuite à l'isolement moral ; enfin, au défaut d'aliment moral fourni par l'enseignement universitaire tel qu'il est donné à Zurich.

### Les sections fribourgeoises

Broc, Estavayer, Fribourg — cienn — Montilier, Morat et ont au concours. Sont en options de Genève-Plainpalais, de Sionne (Amis gymnastes et Bâle, de Montreux, de Yveroy, Saint-Légier, de Vevey-Ancien Amis gymnastes.

Pour la journée de dimanche, l'organisation s'est assurée le concours de musique de Bulle, qui sera se chorale de Châtel.

Les Chemins de fer électriques et les Chemins de fer électro-gaïent des trains spéciaux de Bulle et de Palézieux, et dans la direction de Vevey. Le dimanche soir, par un animal Direction des Chemins de fer sans, les porteurs de la carte faculté de voyager aller et de de simple course.

D'un vibrant article de la adresse le comité d'organisation sous les passages suivants :

— Gymnastes fribourgeois, Châtel-Saint-Denis n'a pas eu voir défiler dans ses rues, et d'entre vous qui ne connaissez



# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## Encore le discours de M. Giolitti

Rome, 25 juin. Hier jeudi, à la Chambre, M. Giolitti a dit que le but principal auquel doit tendre la politique étrangère est d'assurer la paix la plus complète au pays et à toute l'Europe; c'est la condition indispensable pour pouvoir entreprendre l'œuvre de la restauration de l'Italie; l'Italie doit garder les rapports les plus intimes et les plus parfaits avec ses alliés et associés de la guerre, mais ceux-ci ne doivent pas oublier les sacrifices énormes qu'elle a faits pour la cause commune.

M. Giolitti a déclaré ensuite que, pour réaliser une paix complète, il faut établir des rapports amicaux avec tous les autres peuples, y compris le gouvernement russe.

Au sujet de la politique intérieure, le gouvernement se propose de renoncer au système des décrets-lois.

M. Giolitti déclare que l'Etat doit garder l'impartialité la plus absolue à l'égard des associations de travailleurs, mais toutes ces associations doivent exercer leur activité dans le cadre de la loi.

Le gouvernement donnera le plus ample développement à l'idée coopérative. Il dotera les provinces d'une large autonomie. Elles auront le droit de referendum et d'initiative populaire.

Quant à l'instruction publique, M. Giolitti a annoncé qu'on donnera un grand développement à l'enseignement professionnel et technique.

Le discours de M. Giolitti a produit une profonde impression sur tous les groupes, y compris les socialistes, qui ont été absolument déconcertés de ce succès.

## Le nouveau gouvernement allemand

Berlin, 25 juin. (Wolff.) — Alors que le Lokal Anzeiger, la Gazette de Voss et le Tageblatt considèrent dès maintenant le cabinet comme virtuellement constitué, la Deutsche Allgemeine Zeitung déclare que les efforts des partis en vue d'accélérer sa formation n'ont donné jusqu'ici aucun résultat positif et que les noms mis en avant ne sont pas ceux qui correspondent à la réalité.

Les seuls points qu'il tient pour assurés à l'heure actuelle seraient le maintien en fonctions des ministres démocrates Koch et Gessler, d'une part, et, d'autre part, l'appel de Heintze, leader du parti populaire allemand, au poste de vice-chancelier. M. Heintze prendrait en même temps le portefeuille de la justice.

Pour le reste, conclut ce journal, rien n'est encore décidé.

## La navigation du Rhin

Strasbourg, 25 juin. (Havas.) — La conférence du Rhin a tenu sa première session. Elle a préparé les travaux ultérieurs de la prochaine session qui doit avoir lieu au mois d'octobre. Contrairement à ce que disait une première dépêche, les délégations n'ont pas été au nombre de six, mais de cinq. Les délégués de la Suisse ont été à Strasbourg, mais n'ont pas siégé. Ils avaient présenté un projet sur la navigation sur le Rhin de Strasbourg à Bâle qui fut mis *ad acta*. On espère que la Hollande se contentera des trois voix que la conférence a proposées au lieu de quatre. On croit que le projet de révision de la conférence de Mannheim du 17 octobre 1868 pourra être discuté définitivement pendant la prochaine session.

## Le nouveau président de l'Etat de Wurtemberg

Stuttgart, 25 juin. A la séance de la Diète, le ministre des cultes Dr von Hieber (démocrate) a été élu, par 52 voix, président de l'Etat wurtembergois. L'ancien président de la Diète a obtenu 27 voix.

## Les îles d'Aland

Londres, 25 juin. L'agence Reuter dit que, à la demande du gouvernement britannique, le conseil de la Société des nations se réunira à Londres le 9 juillet pour examiner la question des îles d'Aland, dans lesquelles il existe un mouvement en faveur de la réunion à la Suède.

## En Irlande

Londonderry, 25 juin. (Official.) — La situation est moins tendue. Peu de fusillade après minuit.

Dublin, 25 juin. (Havas.) — La résistance des cheminots irlandais s'étend dans le pays. Aucun train n'a pu quitter Lincolk dans la journée de lundi, parce que ces trains transportaient des agents de police.

Les mêmes faits se reproduisent sur divers points de l'Irlande, de sorte qu'une petite partie du sud-ouest de l'Irlande se trouve en communications avec le reste du pays.

Londres, 25 juin. (Havas.) — On mande d'Aldershot au Daily Telegraph :

Un bataillon est parti ce matin pour l'Irlande; un second partira demain, samedi, et plusieurs autres prennent des dispositions en vue d'un départ prochain.

Paris, 25 juin. (Havas.) — Le correspondant du Petit Parisien à Londres signale que la conférence du

Labour Party de Scarborough a discuté, hier, jeudi, la question irlandaise.

M. Sidney Webb, le théoricien socialiste bien connu, a déposé une résolution demandant l'autonomie absolue et immédiate de l'Irlande, son indépendance politique, le retrait de l'armée anglaise d'occupation, le rappel en Grande-Bretagne en congé d'absence illimité des fonctionnaires du château de Dublin, et enfin la remise de l'administration de l'Irlande aux leaders de la majorité du peuple irlandais.

Après divers discours approuvant ou combattant cette résolution, notamment un discours de M. Thomas, secrétaire de l'Union des cheminots, qui a déclaré qu'il n'y avait pas de solution possible dans la voie adoptée par les *sinn-feiners*, l'assemblée n'en a pas moins voté la résolution Webb, par 1,191,000 voix contre 745,000.

La conférence a également voté à l'unanimité deux résolutions revendiquant pour les Indes et pour l'Egypte le droit, pour ces deux pays, de se gouverner eux-mêmes.

Un orateur travailliste a vivement attaqué la politique impérialiste de lord Curzon et réclamé la démission de M. Montagu, secrétaire pour l'Irlande.

## Les Alliés contre les nationalistes turcs

Londres, 25 juin.

(Havas.) — L'Evening News publie une dépêche de Constantinople datée du 21 juin disant qu'un vapeur a débarqué un détachement de troupes kémalistes dans la ville de Chekmedje, située à l'ouest de Constantinople, sur la côte européenne de la mer de Marmara et qu'un groupe de kémalistes a été aperçu près d'Anadol par les aviateurs français. Des navires de guerre britanniques ont bombardé les kémalistes à une distance de huit milles et leur ont infligé un échec sévère. Le bombardement naval continue. Dans la région des mines d'Eregli, la situation a été retardée par le retrait des troupes françaises. À la suite d'un compromis avec les kémalistes qui se sont engagés à ne pas porter obstacle au travail des Français dans les mines.

## La hausse du taux d'escompte

Christiania, 25 juin.

(Havas.) — La Banque de Norvège porte son taux d'escompte de 6 à 7 %, à partir du 25 juin.

## Les pillages en Allemagne

Crefeld, 25 juin.

(Wolff.) — On estime à plusieurs millions les dégâts commis lors des actes de pillage. La commission municipale des vivres a décidé l'acquisition de grandes quantités de denrées alimentaires qu'elle livrera à la population au prix de revient.

## Tremblement de terre en Italie

Ancone, 25 juin.

Avant-hier, dans l'après-midi, un tremblement de terre assez violent a été ressenti dans toute la province.

## Fin de la grève des cheminots italiens

Milan, 25 juin.

L'Avanti, annonçant la reprise du travail par les cheminots du réseau de Milan, dit que ces

derniers ont remporté une victoire complète, car ils ont obtenu l'éloignement du sous-chef de gare de Crémone, Bergonzoni. Aucune répression n'a été exercée contre les participants à la grève et les salaires des journées de grève seront payés et répartis sur cinq mois.

Le Secolo conteste les affirmations de l'Avanti et dit que les cheminots n'ont pas eu le moindre avantage, car les traitements des journées de grève seront retenus sur les salaires, répartis sur cinq mois. Le sous-chef de la gare de Crémone restera à son poste. En effet, répondant à un télégramme du préfet de Crémone demandant l'éloignement du sous-chef au moins pour la première journée de la reprise du travail, la direction de l'arrondissement de Milan a déclaré ne pas pouvoir éloigner le sous-chef une seule minute.

## SUISSE

### Une démission

Lugano, 25 juin. Le député socialiste Nelli a donné sa démission, à cause des critiques que l'organe du parti lui a adressées pour avoir voté avec les conservateurs sur la loi d'impôt.

### Les coopératives

Lugano, 25 juin. Aujourd'hui, vendredi, se réunit à Lugano le congrès des sociétés coopératives suisses. Il y a 400 congressistes.

## CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 25 juin.

Au Conseil national, M. Knüsel (Lucerne) rapporte sur le projet d'assainissement de la plaine du Rhône, entre Sallion et Fully. La subvention de 700,000 fr. est votée.

Le Conseil reprend ensuite le débat sur la politique des étrangers. M. Willemin (Genève) critique les formules excessives de l'office des étrangers. M. Meyer (Zürich) se prononce pour l'amendement de M. Walther, qui demande que le contrôle à la frontière se fasse plus rapidement et sans frais.

M. Götzel (Genève) se déclare favorable au postulat qui demande la suppression de l'office des étrangers, devenu souverainement impopulaire par son formalisme outrancier. Prennent encore la parole : MM. Tschirni et Choquard (Berne).

Le Conseil des Etats liquide le chapitre des finances et douanes du rapport de neutralité.

Le rapporteur, M. Simon (Vaud), dit que le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre a atteint, le 1<sup>er</sup> juin 1920, la somme de 615 millions 450,000 fr.

La commission estime que la période des impôts exceptionnels sur les bénéfices de guerre est terminée et que le Conseil fédéral doit soumettre un nouveau projet sur la question.

Le rapport est approuvé.

On passe à la question de la révision des tarifs des C. F. F.

La commission unanime propose l'entrée en matière et déclare l'urgence du projet d'élevation des taxes. Elle propose de mettre ce projet en vigueur le 1<sup>er</sup> août déjà, au lieu du 1<sup>er</sup> octobre.

MM. de Meuron (Neuchâtel) et Brüh (Thurgovie) demandent la cause référendaire.

MM. Raber (Schwyz), Keel (Saint-Gall) et Haah, chef du Département des chemins de fer, concluent la cause référendaire. M. Haah dit que l'élevation des taxes est une question de vie ou de mort pour des C. F. F. Au vote, le projet est accepté par 25 voix.

six enfants, âgés de 8, 6, 5, 3 et 2 ans et un bébé de 7 mois.

Seul ? Non, car il a trouvé en sa fille aînée une ménagère courageuse, une vraie petite mère qui s'occupe de toute la famille, habille, surveille, coiffe à l'école ses frères et sœurs.

En recevant l'enveloppe qui contenait une belle image de 500 francs, l'enfant avait envie de rire et de pleurer.

Puis la « petite maman » est entrée chez elle pour bercer le dernier bébé, pendant que les autres enfants complétaient gravement quelques gros sous donnés par le papa. Il y eut une douce joie dans l'humble baraquement.

## MOT DE LA FIN

À l'école militaire : — Comment, vous venez au cours sans vous munir d'un crayon ? Que diriez-vous d'un soldat partant en guerre sans fusil ? — Je dirais qu'il est officier.

## FRIBOURG

### Un écho du séjour de Mgr HESSON à Berne

On nous écrit : Pendant son séjour à Berne, Mgr Hesson fut l'hôte du Sanatorium Victoria, dirigé par les dévotés religieux d'Ingenbohl. A cette occasion, les Frébougeois en traitement au Sanatorium eurent l'insigne faveur d'avoir la visite de leur nouvel Evêque. Ce fut une grande joie pour tous et c'est avec une profonde reconnaissance qu'ils accueillirent les paroles d'encouragement et la bénédiction de Sa Grandeur.

### † M. le professeur Kathariner

Mercredi après midi, est décédé doucement, après une maladie de plusieurs années, M. le Dr Louis Kathariner, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université. M. Louis Kathariner avait été appelé à Frیبourg dès la fondation de la Faculté des sciences; il y enseigna donc vingt-cinq ans. Les premiers efforts et son activité du début furent consacrés à l'organisation de l'Institut zoologique, dont les collections disent la patience et le labeur opiniâtre du maître.

Tout attaché à ses élèves, M. Kathariner a laissé chez tous, par son consciencieux enseignement, un souvenir durable et reconnaissant. Ce fut pour ce grand laborieux une rude épreuve lorsque la maladie l'immobilisa et mina lentement ses forces. Mais M. Kathariner ne se laissa pas abattre. Jusqu'à la fin, il s'occupa de publications scientifiques, restant en relations suivies avec ses confrères des autres universités, installant chez lui tout un petit cosmos zoologique dont il suivait de sa chaise de malade les évolutions.

Ce dévoué maître avait été l'élève des fameux zoologues de Würzburg Schimper et Boveri. Il avait obtenu successivement, en 1891, les grades de docteur en sciences naturelles et en médecine. Il entreprit ensuite en Asie Mineure et dans le nord de l'Afrique des voyages d'exploration qui lui fournirent la matière d'importantes publications, notamment sur les dents et les glandes des serpents venimeux. La vie des abeilles l'intéressait passionnément et il fit de très curieuses découvertes sur le sens d'orientation de ces industrieux insectes.

L'Université de Frیبourg gardera précieusement la mémoire de cet infatigable chercheur, qui fut un ouvrier de la première heure, et combien vaillant, de notre Ecole d'études supérieures.

### Fête cantonale de gymnastique

La fête cantonale frیبourgeoise de gymnastique aura donc lieu à Châtel-Saint-Denis, demain, samedi, dimanche et lundi. Malgré ses modestes ressources, le chef-lieu du district de la Veveyse a bien fait les choses. Une réception simple, mais cordiale, est préparée pour nos gymnastes et pour leurs hôtes. Une vaste place de fête a été aménagée à l'avenue de la gare; la cantine, pouvant contenir 2000 places, sera desservie par M. Soltz, le restaurateur bien connu. Les Entreprises électriques frیبourgeoises ont gracieusement offert leur concours pour l'illumination de la place de fête. Les rues et les édifices de la localité sont abondamment décorés de guirlandes de sapin et de drapaux.

Au sein du comité d'honneur siègent notamment M. Perrier, juge fédéral, MM. Perrier et Savoy, conseillers d'Etat, M. Oberson, préfet de la Veveyse. Les sections frیبourgeoises de Belfaux, Bulle, Broc, Estavayer, Frیبourg — Freiburg et Ancienne —, Montilier, Morat et Romont participent au concours. Sont en outre invitées les sections de Genève-Plainpalais, de Couvet, de Lausanne (Amis gymnastes et Bourgeois), de Lucens, de Montreux, de Payerne, de Pully, de Saint-Légier, de Vevey-Ancienne et d'Yverdon-Amis gymnastes.

Pour la journée de dimanche, le comité d'organisation s'est assuré le concours du corps de musique de Bulle, qui sera secondé par l'Union chorale de Châtel.

Les Chemins de fer électriques de la Gruyère et les Chemins de fer électriques veveysans organisent des trains spéciaux dans les directions de Bulle et de Palézieux, et, le dimanche soir, dans la direction de Vevey. Le samedi et le dimanche soir, par une aimable attention de la Direction des Chemins de fer électriques veveysans, les porteurs de la carte de fête auront la faculté de voyager aller et retour avec un billet de simple course.

\*\*\*

D'un vibrant article de bienvenue que nous adresse le comité d'organisation, nous reproduisons les passages suivants : Gymnastes frیبourgeois, depuis longtemps Châtel-Saint-Denis n'a pas eu le plaisir de vous voir défiler dans ses rues, et nombreux sont ceux d'entre vous qui ne connaissent pas le petit mais

vallant district de la Veveyse et son modeste chef-lieu. C'est avec d'autant plus de plaisir que nous nous apprêtons à vous recevoir à cœur ouvert. Gruyéens, vous retrouverez chez nous un peu de votre belle vallée, ce joyau du pays de Frیبourg, et vous serez les hôtes de vos plus proches voisins, qui sont pour vous des frères. Gymnastes de Frیبourg, vous ne retrouverez pas chez nous le pittoresque de votre antique cité, ni vous, gymnastes de la Broye et du Lac, les lignes douces et sinueuses de vos lacs; mais, dans la clarté des matins et dans la splendeur mauve des soirs, nos montagnes vous feront connaître un nouvel aspect du visage aimé de notre terre de Nauthonie.

Et vous, gymnastes romands, soyez deux fois les bienvenus, comme gymnastes et comme invités.

Chers gymnastes, oubliez dans ces trois jours de fête les soucis du temps présent. Que les joies pacifiques où vous rivaliserez soient pour vous un détachement et, encore mieux, une occasion de servir la patrie.

### Pour les Missions

L'assemblée générale de la Société académique de Saint-Boniface a été très fréquentée. Mgr Kirsch a entretenu l'assistance d'un sujet auquel il a su donner un puissant intérêt : Rome après la guerre. Successivement, le savant professeur a étudié l'œuvre conciliatoire du Souverain Pontife depuis la fin du cataclysme et exposé quelques récentes découvertes archéologiques. Après Mgr Kirsch, un autre maître distingué de l'Alma Mater, M. le Dr Pélzer, a montré l'importance du rôle du Bonifatiusverein pour l'extension de l'Œuvre des Missions étrangères de la Suisse. Le plaideur de M. Pélzer aura convaincu ceux de ses auditeurs qui ne doutaient pas encore de la nécessité d'une plus grande coordination des efforts de tous les zélés de cette œuvre capitale entre tant d'autres.

### Ecoles primaires de Frیبourg

Demain, samedi, à 9 heures, examen de la classe frébougeoise, ancienne fabrique de drap, (St Baptista).

### Aux Chemins de fer électriques de la Gruyère

On nous écrit : Le conseil d'administration des chemins de fer électriques de la Gruyère vient de doter le personnel de cette compagnie d'une nouvelle échelle de traitement, qui aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1920. Les allocations extraordinaires de reconnaissance de la vie sont supprimées, sauf les allocations de 120 fr. par enfant et par année, qui sont maintenues à titre provisoire. Les salaires des différentes catégories d'employés vont du minimum de 2500 au maximum de 5540 fr. Le traitement de 1920 ne pourra d'aucune manière être inférieur à celui de 1919. Le personnel féminin sera rétribué pour chaque cas par le comité de direction.

### L'accident d'auto du Gèrignoz

On nous communique les résultats d'une enquête administrative qui a été faite à la suite de l'accident d'automobile survenu il y a dix jours sur la route Frیبourg-Bulle, au Gèrignoz. Il ressort de cette enquête que l'état de la route ne laisse point à désirer. Comme il n'y a pas de contour à cet endroit, le brusque écart de l'automobile a dû être provoqué par une détérioration du volant de la voiture.

### Concert

La musique La Concordia jouera ce soir, vendredi, sur la Place de la Samaritaine.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Football-Club Frیبourg. Athlétisme. — Ce soir, dès 7 h. 1/2, exercices d'athlétisme. Non seulement les membres actifs, mais tous les membres et amis sont priés de se trouver au Parc des Sports.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

### CALENDRIER

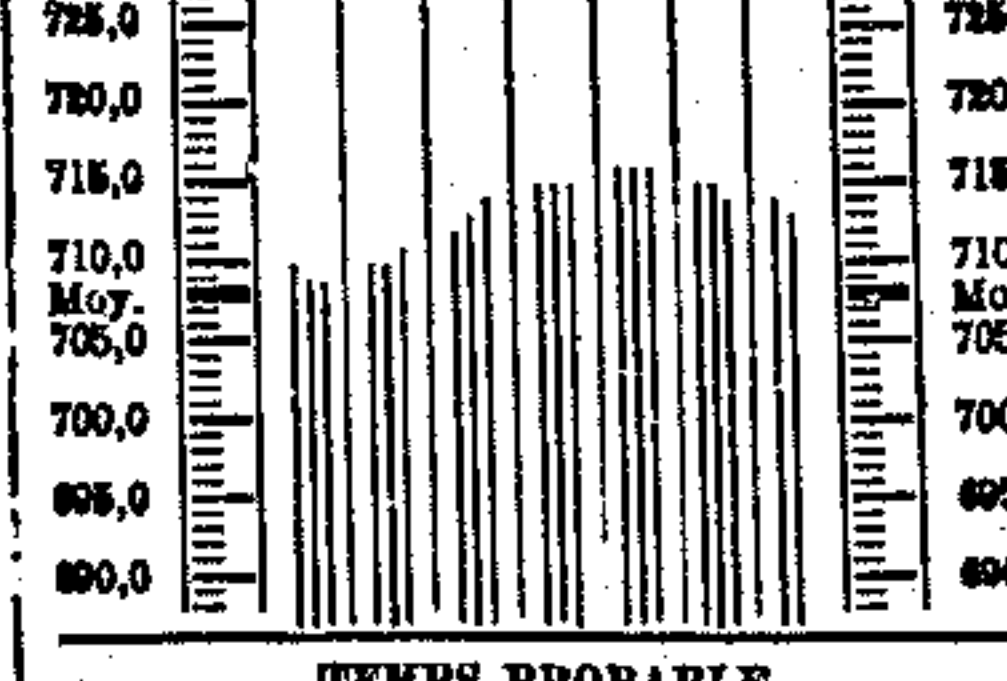
Samedi 26 juin  
Saints JEAN et PAUL, martyrs

### Changements de vue de la Bourse de Genève

	Demande	Offre
Paris	45 45	46 45
Londres (livre st.)	81 60	82 —
Allemagne (marc)	14 62	15 62
Italie (lire)	33 60	34 60
Autriche (couronne)	9 58	4 38
Prague (couronne)	12 85	13 65
New-York (dollar)	5 38	5 58
Bruzelles	47 50	48 50
Madrid (peseta)	91 87	92 27
Amsterdam (florin)	196 80	197 80
Pétrograd (rouble)	8 —	9 —

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

Da 25 juin



### TEMPS PROBABLE

Zürich, 25 juin, midi.  
Ciel variable. Température normale. Pas de pluies importantes.



**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNÉS**  
Imprimerie Suisse Catholique  
Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**  
1 mois 2.50  
3 mois 7.50  
6 mois 12.50  
1 an 22.50

Tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger peuvent percevoir le prix d'abonnement en mandat postal ou en mandat de poste de 20 centimes. Compte de chèque postal 115 01 X.

**Nouveau**  
**Une interview française**  
**M. Giolitti**  
**son**  
**Le plébiscite**

On devait s'attendre à ce que toujours si durement traité, ceau, n'oublierait pas de remercier les députés, c'est-à-dire les députés par celui-ci. Hier, M. Giolitti a dit que la France se fit dessaisir de Palestine et il a protesté de l'abandon de la cause arabe.

M. Millerand dira encore s'est trouvé en présence de députés par son prédécesseur Clémenceau en pâture dans son sort à peine des fêtes éblouissantes de la patrie!

La presse italienne est en ce moment en réimpression un très grand succès. Ce qui a pressuré les députés, c'est de la part du ministre a déposé un projet de loi annonçant d'un homme qui sache ce qu'il veut faire. M. Giolitti veut suite des paroles aux actes. M. Giolitti veut suite des paroles aux actes. M. Giolitti veut suite des paroles aux actes. M. Giolitti veut suite des paroles aux actes.

**Parlons peu mais parlons bien**



Inutile de faire de grandes phrases car chacun le sait, que pour être bien habillé et à bon marché, il faut s'adresser uniquement

**Kreener-Naphtaly**  
**FRIBOURG**  
34, Avenue de la Gare, 34  
(à côté de l'Hôtel Terminus)

Nos prix connus, vêtements pour Messieurs  
**85, 95, 100, 125, 150, 175 fr.**

**AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que pendant les travaux de réparation au pont sur la Sonnaz (sur la route communale, Corminot-Chésoy) la circulation avec véhicules lourds y est interdite.

**LE CONSEIL COMMUNAL**  
**La fièvre aphteuse**  
a été déclarée à Montagny-la-Ville.  
Le passage de la route de Montagny-la-Ville à Ponthaux est

**INTERDIT**  
Par ordre du conseil communal de Ponthaux.

**AVIS**

La viande aphteuse se vend dorénavant à la Petite Boucherie tous les jours; le matin, de 7 heures à midi, et l'après-midi de 2 heures à 7 heures. Le vendredi et le samedi, l'après-midi seulement, de 2 heures à 7 heures.  
On vend également à bon marché de la dépeuillée telle que: foie, rognons, cœurs, etc.

**Aux bûcherons**

On demande 12 bûcherons pour importante exploitation en France, à proximité de la frontière suisse. Travail à commencer tout de suite.  
S'adresser à Jules St. Amant S. A., l'Abbaye (Vallée de Joux).

**ON DEMANDE**  
**bonne à tout faire**

personne de confiance connaissant la cuisine pour le ménage soigné d'une dame seule.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Paul Blancpain, Le Cottage, Gambach, Fribourg. 5801-859

**Pour la saison d'été**

On offre à louer un appartement meublé de 4 chambres, cuisine; le tout bien ensoleillé.  
S'adresser à Buchler, Saint-Ours (canton de Fribourg).

**LAVAU**

Environ 1000 litres, 1<sup>er</sup> choix, 1919; Epesses-Dézaley, à vendre.  
S'adresser à C. Bernay, Courmayeur, 5801

**AUTOMOBILE**

A enlever tout de suite, pour cause de départ, voiture "Charron", 2 places, parfait état. Prix avantageux.  
S'adresser sous O. F. 032 N. à Orell Fassli, Publité, Neuchâtel.

**Menuisier**

Un bon ouvrier menuisier connaissant le métier à fond et qui, au besoin, pourrait remplacer le patron, serait engagé par atelier de menuiserie mécanique.  
Bon salaire et place stable pour ouvrier capable et sérieux. 5810  
Georges Canton, à Riaux-Imier.

**Meubles**  
**A VENDRE**  
rue du Temple 15, 11<sup>me</sup> étage.

**A VENDRE**  
la maison N° 228, Planche Supérieure.  
Prix: Fr. 8.500.—  
S'adresser à la Librairie Python-Page, rue de Lausanne, 50. 5365

**EXTRAORDINAIRE**  
**Cordes**

Un stock considérable provenant de la marine anglaise sera vendu samedi le 26 juin, vis-à-vis du Gothard, à des prix extraordinaires de bon marché, ainsi que des filets de marché et des gummelles militaires. 5727

Par la même occasion il sera mis en vente  
**100 douzaines Cannes**  
fantaisie de montagne  
à choisir au prix de Fr. 1.<sup>50</sup> et 1.—

**Coupons de drap**  
**Maison Petite Blonde**  
Haldmand, 8, qu 1<sup>er</sup>  
Pas de magasin

**CE QU'ON Y VEND**  
Coupons de 3 m. 20 à 3 m. 50 de magnifiques draps anglais et français pour habits d'hommes.  
OCCASION EXCEPTIONNELLE

**Prix: 48.<sup>50</sup> 58.<sup>50</sup> 68.<sup>50</sup>**  
et une grande quantité de petits coupons pour pantalons et pour habits de garçons, depuis 8 fr. le coupon.  
Voilà pourquoi la vie devient moins chère.  
Aucun frais de magasin.  
Envoi franco contre remboursement. 5808

**Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique**  
**CHATEL-SAINT-DENIS**  
les 26, 27 et 28 juin 1920  
800 gymnastes  
Concours artistiques — Luttons  
Nombreuses attractions

**GRAND CHOIX** de régulateurs montres et bijouterie  
PRIX très avantageux  
Gravure prompte & réparations  
H. Vollichard-Kéger  
Font-Suspendu  
de Fr. 15 à 40

†  
Monsieur et Madame Jules Ducotterd et leurs enfants, à Paris;  
Madame et Monsieur Dénervaud-Ducotterd, à Fribourg;  
Monsieur Alpli. Brugger et ses filles, à Fribourg;

Monsieur et Madame Albert Herzog et leur fille, à Barcelone;  
Monsieur et Madame Jules Herzog et leurs enfants, à Manchester;  
Madame et Monsieur Gemma Blond-Ducotterd, à Paris;

Les enfants de feu Ernest Monney, à Fribourg, Rome, Manchester;  
Madame veuve Joséphine Meyer, à Lausanne;  
Madame veuve Fanny Biemann-Meyer, à Fribourg;

Monsieur et Madame Henri Meyer et leurs enfants, à Lausanne;  
Madame veuve Charles Meyer et ses enfants, à Fribourg, et les familles alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

**Madame veuve Marie DUCOTTERD**  
née Meyer

leur chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 23 juin, à l'âge de 81 ans, à la suite d'une longue et pénible maladie, munie de tous les secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu en l'église du Collège, samedi, 26 juin, à 8 h. 30.  
Départ du convoi mortuaire à 8 h. 10: Café du Simplon, Champ des Cibles.  
Cet avis tient lieu de lettres de faire part.

†  
Monsieur Xavier Clerc, à Begnins; M. et Mme Antoine Monney, à Lausanne, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

**Madame Louise CLERC-BUGNON**  
survenue à Lausanne.  
L'enterrement aura lieu à Villaraboud, samedi, 26 juin, à 9 h. du matin.  
Prix pour elle.

†  
Monsieur Fritz Scheurer et ses enfants: Martie, Arnold, Marie et Anna, à Lausanne, et les familles alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Mathilde SCHEURER**  
née Siffert

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue le 24 juin, après une longue et pénible maladie, dans sa 88<sup>me</sup> année.  
L'enterrement aura lieu samedi, à 4 h. 1/2, à Lausanne.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille Vincent Kessler, casernier, remercie bien sincèrement tous ses parents, amis et connaissances, ainsi que la société ornithologique et d'aviculture, pour toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

†  
Madame Maria Kathariner, Mademoiselle Rosel Kathariner, Mademoiselle Gretel Kathariner, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Monsieur le professeur**  
**Louis KATHARINER**  
Docteur phil. et méd.

leur très cher et regretté époux et père, décédé subitement, à l'âge de 52 ans, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le samedi 26 courant, à 9 heures.  
Départ du deuil mortuaire: Pérolles, Académie des sciences, à 8 h. 1/2.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Nous avons l'honneur de faire part du décès de notre regretté collègue

**Monsieur le D<sup>r</sup> phil. et méd.**  
**Louis KATHARINER**  
Professeur ordinaire de zoologie à la faculté des Sciences

Les funérailles auront lieu le samedi, 26 juin. Départ de la maison mortuaire (faculté des Sciences, à Pérolles), à 8 h. 1/2.  
Au nom de l'Université:  
Le Recteur, P. Tuor.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée après de longues souffrances et munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 88 ans.  
L'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le dimanche, 27 courant, à 2 h. 1/2, et la messe de Requiem le lendemain, lundi, à 8 h.  
Domicile mortuaire: rue de Romont, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée après de longues souffrances et munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 88 ans.  
L'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le dimanche, 27 courant, à 2 h. 1/2, et la messe de Requiem le lendemain, lundi, à 8 h.  
Domicile mortuaire: rue de Romont, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée après de longues souffrances et munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 88 ans.  
L'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le dimanche, 27 courant, à 2 h. 1/2, et la messe de Requiem le lendemain, lundi, à 8 h.  
Domicile mortuaire: rue de Romont, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée après de longues souffrances et munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 88 ans.  
L'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le dimanche, 27 courant, à 2 h. 1/2, et la messe de Requiem le lendemain, lundi, à 8 h.  
Domicile mortuaire: rue de Romont, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée après de longues souffrances et munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 88 ans.  
L'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le dimanche, 27 courant, à 2 h. 1/2, et la messe de Requiem le lendemain, lundi, à 8 h.  
Domicile mortuaire: rue de Romont, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur et Madame Jean Schacher et leurs enfants: M. Louis Schacher; Mme Eugène Hardy-Schacher et ses enfants; Mme veuve Emilie Schacher et ses fils; Mme veuve Jules Schacher et sa fille; Mme veuve Albert Schacher et sa fille; Mme et M. Ernest Murith-Schacher et leurs enfants; les familles Quartonod, Niquille, Sieber, Pythoud, Egger, Demierre, Roubaty, Rey, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame veuve Louise SCHACHER**  
née Grosset

**Grande Vente spéciale de**  
**Merceries**

**Nouvel arrivage de tous les articles de mercerie**  
Vu la quantité d'articles, il nous est impossible de les détailler tous. Ci-dessous un petit aperçu qui convaincra notre honorable clientèle de nos prix exceptionnellement bon marché.

**Boutons pressions**  
irrouillables, noirs et blancs, en trois grandeurs  
**12 cent.** la douzaine

**Fil à coudre**  
pour la main et pour la machine  
Bobine de 500 yards **80 cent.**

**Fil étoile**  
noir et blanc, différentes grosseurs  
**15 cent.** l'étoile

**Imperdables**  
noires et blanches  
Gr. 0 1 2 3 4  
15 20 25 30 40 cent.

**Elastique**  
avec et sans boutonnières  
le mètre depuis **55 cent.**

**Boutons d'Irlande**  
Un assortiment complet en blanc, noir et couleur

**Boutons de nacre**  
2 et 4 trous, en toutes grandeurs  
**GRAND CHOIX**

**Articles D. M. C.**  
Grand choix en lacets, fil pour lingerie  
Coton à broder Coton à repasser  
Coton à broder Coton à repasser en toutes teintes

**Grands Magasins Aux Trois Tours** anciennement **Grosch & Greiff**



La Pologne et la Tchécobosquie tentent l'ancien duché de Silésie orientale de la Bessie de cette province indolite polonaise et à moitié polonaise l'empire d'un ment tchèque. La destit Teschen devait être fixée plébiscite, en vertu d'un remède de la paix. Ce n'est ce qu'on entendait à Pr de ce que Teschen a fait ronne de Bohême pour adjudgé à la Tcheco-Slov. vendications territoriale sur l'argument de la rac